



## Délibération n°754 Habiter Autrement Le Grand Clermont

### Réunion du Comité Syndical du 12 Octobre 2022

**Effectif légal du conseil syndical : 64**  
**Nombre de conseillers en exercice : 64**  
**Nombre de conseillers présents : 38**  
**Nombre de conseillers représentés : 2**  
**Nombre de votants : 40**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20221012-754-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2022

Convoqué le 28 septembre 2022, le conseil syndical s'est réuni le 12 octobre 2022 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

### 109<sup>e</sup> Séance

#### Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT  
Madame Nadine ALAPETITE  
Monsieur Claude AUBERT  
Monsieur José BELDA  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Éric BRUN  
Monsieur Alain CAZE  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Jean-Michel CHARLAT  
Madame Chantal DROZDZ  
Madame Catherine FROMAGE  
Monsieur Éric GRENET  
Monsieur Dominique GUÉLON  
Monsieur Gérard GUILLAUME  
Monsieur Yann GUILLEVIC  
Monsieur Sylverin KEMMOE  
Monsieur Jacques LARDANS  
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE  
Monsieur André MAGNOUX

Madame Nathalie MARIN  
Madame Danielle MISIC  
Monsieur Jean-Michel ONDET  
Madame Christine PACAUD  
Monsieur Gilles PAULET  
Madame Mina PERRIN  
Monsieur Gilles PÉTEL  
Madame Catherine PHAM  
Monsieur Jean PICHON  
Monsieur Pascal PIGOT  
Monsieur Jérôme PIREYRE  
Monsieur Marc REGNOUX  
Monsieur François REPOLT  
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL  
Madame Valérie ROUX  
Monsieur Bruno VALLADIER  
Madame Nadine VALLESPI  
Monsieur Dominique VAURIS  
Monsieur Gilles VESCOVI

#### Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES  
Monsieur Marcel ALEDO  
Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Dominique BANNIER  
Monsieur Nicolas BEAURE  
Monsieur Nicolas BONNET  
Monsieur Jean-Pierre BRENAS  
Monsieur Philippe CARTAILLER  
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES  
Monsieur Alain CHARLAT  
Monsieur Alain DÉAT  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Madame Nathalie DOS SANTOS  
Monsieur Gérard DUBOIS  
Madame Blandine GALLIOT

Monsieur Jean-Pierre HEBRARD  
Monsieur Michel LACROIX  
Madame Christine LECHEVALLIER  
Madame Christine MANDON  
Madame Dominique MARQUIE  
Monsieur Christian MÉLIS  
Monsieur Cédric MEYNIER  
Monsieur Sébastien MORIN  
Monsieur Jean-Marc MORVAN  
Monsieur Pierre PÉCOUL  
Madame Anne-Marie PICARD  
Monsieur Denis ROUGEYRON  
Madame Sandrine ROUSSEL  
Monsieur Laurent THEVENOT  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

### **Avaient donné pouvoir :**

Mme Nathalie DOS SANTOS  
Mme Christine LECHEVALLIER

à  
à

M. Gérard GUILLAUME  
M. Dominique ADENOT

## **Habiter Autrement Le Grand Clermont**

Dès son approbation en 2012, le SCOT du Grand Clermont a posé les principes d'une nécessaire sobriété foncière. Pour autant, les efforts du territoire dans ce domaine doivent très nettement s'accroître dans l'optique du Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050. Le SCOT devra donc intégrer de nouveaux objectifs plus ambitieux au plus tard en 2026.

Toutefois, au-delà de la nécessaire évolution des règles d'urbanisation, il apparaît indispensable de montrer, dès maintenant, qu'il est possible et même souhaitable de développer de nouvelles formes d'habiter qui allient sobriété foncière et qualité de vie et qui peuvent parfaitement répondre aux attentes de habitants.

Ainsi le Grand Clermont va porter une démarche à la fois expérimentale, prospective et opérationnelle pour aider les acteurs locaux (communes, EPCI, aménageurs, concepteurs) à faire émerger ces nouveaux modes de faire en matière d'habitat tant à l'échelle des communes urbaines que périurbaines ou rurales.

Cette démarche, confiée à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole et au CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) se déroulera en 3 phases :

1. Acculturation des acteurs du territoire aux enjeux de la ville durable, sobre et résiliente afin de faire émerger des enjeux à appliquer sur deux sites à sélectionner sur le territoire du Grand Clermont ;
2. Incubation des 2 sites démonstrateurs : dans le cadre d'un processus partenarial et pour chacun des sites, diagnostic partagé, définition de l'ambition, traduction en orientations d'aménagement et formalisation d'un plan d'actions ;

3. Valorisation et capitalisation afin de diffuser les enseignements sous la forme d'une publication synthétique permettant l'aide à la préfiguration d'autres projets.

Le coût total est de 65.700,00 € TTC (31.500,00 € pour l'agence d'urbanisme et 34.200,00 € pour le CEREMA).

L'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) participe à hauteur de 36.450,00 € et le CEREMA à hauteur de 12.825,00 €.

La participation de Grand Clermont est de 16.425,00 € soit 25% du coût total.

**Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver la démarche « Habiter autrement le Grand Clermont » confiée à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole et au CEREMA.**
- **d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer toutes les conventions permettant la mise en œuvre de cette démarche telle que décrite dans la présente délibération.**

**ADOpte à l'unanimité des membres présents**

**À Clermont-Ferrand, jeudi 13 octobre 2022.**

**Dominique ADENOT,  
Président.**

